

Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie



« Aménagement et sécurisation du domicile »

- ❖ Porteur : CIAS Coteaux Arrats Gimone
- ❖ Bénéficiaires de l'action : personnes âgées à domicile
- ❖ Thématique : habitat et adaptation du cadre de vie
- ❖ Objectif principal : informer et conseiller sur les aides techniques et l'aménagement, sensibiliser à la conduite à tenir en cas de chutes.
- ❖ Contenu de l'action:
 - 2h animées par une ergothérapeute diplômée :
 - Présentation de l'ergothérapie ;
 - normes générales d'aménagement du domicile ;
 - Présentation de quelques aides techniques individuelles ;
 - Comment limiter le risque de chute en aménageant son domicile.
 - 1h animée par un agent référent du CIAS « prévention des chutes » :
 - Conseils sur la conduite à tenir en cas de chutes d'une personne : protéger, examiner, faire alerter, secourir.
- ❖ Nombres d'ateliers : 1
- ❖ Nombre séance par atelier : 1
- ❖ Durée séance : 3h
- ❖ Nombre total de séances : 1
- ❖ Nombre de bénéficiaires prévisionnel par atelier : 12
- ❖ Nombre total de bénéficiaires sur le projet : 12
- ❖ Lieu de l'action par EPCI : Coteaux Arrats Gimone
- ❖ Lieu de l'action par communes : Gimont
- ❖ Calendrier : second trimestre 2024
- ❖ Inscription : M. LOTH Sébastien : 05.62.67.10.18 ou direction@ciascag.fr